

Procès-Verbal Assemblée Générale Annuelle
ACP Château II – Avenue du Château 32-38, 1081 Bruxelles
BCE 0850276660

L'Assemblée Générale Annuelle a eu lieu le jeudi 25 avril 2024 à la Basilique du Sacré Cœur de Koekelberg (Salle Vita), Basiliekvoorplein 11, 1083 Ganshoren. La séance a débuté à 18h30.

0. Vérification des présences et quorums

Nombre de propriétaires présents ou représentés :40 /68 copropriétaires avec 6.966/10.000 quotités.

Il y a eu la présence de Madame Del Carmen Mouthy
Il y a eu la présence de Madame Del Carmen Mouthy
Il y a eu la présence de Madame Del Carmen Mouthy

Quorum valable : OUI, la réunion peut délibérer valablement.

Le détail des votes est annexé au PV de l'assemblée générale.

1. Nomination du Président et du Secrétaire de la séance (Vote : majorité absolue)

Les personnes suivantes ont été nommées pour cette assemblée à l'unanimité.

Madame Del Carmen Mouthy pour la présidence et Madame Del Carmen Mouthy pour la présidence

La décision est approuvée à unanimité

Votes pour	Votes contre	Abstention(s)
6966 quotités	0 quotités	0 quotités

2. Approbation des comptes et du bilan exercice 01/01/2023 au 31/12/2023 (Vote : majorité absolue)

Les décomptes de l'exercice 01/01/2023 - 31/12/2023 ont été établis par le syndic, tous les documents ont été soumis aux commissaires aux comptes externe pour examen et approbation. Ce dernier a approuvé les comptes, le rapport du commissaire aux comptes externe a été envoyé aux copropriétaires avec la convocation pour cette réunion. Les décomptes ont été envoyés à tous les copropriétaires le 09/04/2024. Le syndic donne des explications détaillées et répond aux questions des copropriétaires. Dépenses exercice 2023 : €145.445,29.

Madame Mouthy a signalé au syndic, après l'envoi des décomptes, que 2 choses n'ont pas été incluses dans les décomptes, à savoir :

- Les lots suivants louent un emplacement parking de la copropriété : I6+I1+F1+magasin Alma Dental et ce pour un montant de 300€ par an par parking
- L'indemnité de déménagement, qui est de 50€, n'a pas été facturé aux habitants qui ont déménagé

Qui représente un total de 1.500€ à rembourser dans les décomptes. Le syndic propose d'imputer cette somme dans le fonds de réserve.

Les comptes et le bilan de l'exercice 2023 sont approuvés à majorité par l'assemblée générale sous réserve de modification repris ci-dessus.

La décision est approuvée à majorité:

Votes pour	Votes contre	Abstention(s)
------------	--------------	---------------

1

5896 quotités	929 quotités	141 quotités
---------------	--------------	--------------

3. Gestion :

3.1 Décharge du syndic (Vote : majorité absolue)

L'assemblée générale donne décharge au syndic D Real Estate pour la gestion administrative, technique et financière de la période de gestion écoulée.

La décision est approuvée à unanimité

Votes pour	Votes contre	Abstention(s)
6.966 quotités	0 quotités	0 quotités

3.2 Election du syndic (Vote : majorité absolue)

Après délibération, l'assemblée générale décide de renouveler le mandat du syndic D Real Estate actuel pour une période d'un an.

La décision est approuvée à majorité:

Votes pour	Votes contre	Abstention(s)
6037 quotités	929 quotités	0 quotités

4. Commissaire aux comptes :

4.1 Décharge du commissaire aux comptes (Vote : majorité absolue)

L'Assemblée générale donne décharge au contrôleur aux comptes de l'exercice écoulé.

Pour rappel, l'actuel commissaire aux comptes est la société C

La décision est approuvée à majorité :

Votes pour	Votes contre	Abstention(s)
5904 quotités	764 quotités	298 quotités

4.2 Election du commissaire aux comptes (Vote : majorité absolue)

L'assemblée générale décide de nommer un contrôleur aux comptes externe pour l'exercice 2024 :

La décision est approuvée à unanimité

Votes pour	Votes contre	Abstention(s)
6966 quotités	0 quotités	0 quotités

5. Conseil de Copropriété :

5.1 Décharge du conseil de copropriété (Vote : majorité absolue)

L'assemblée générale donne décharge au Conseil de Copropriété pour la période écoulée.

La décision est approuvée à majorité:

Votes pour	Votes contre	Abstention(s)
6771 quotités	195 quotités	0 quotités

5.2 Election du conseil de copropriété (Vote : majorité absolue)

Avant l'assemblée générale, le syndic a reçu les candidatures suivantes pour le Conseil de Copropriété :

5.2.1 Election propriétaire Paul Becquevort

L'Assemblée Générale nomme à la majorité requise des copropriétaires présents et représentés Mr t en tant que membre du Conseil de Copropriété.

Votes pour	Votes contre	Abstention(s)
5757 quotités	1076 quotités	133 quotités

5.2.2 Election propriétaire Martine Boone

L'Assemblée Générale nomme à la majorité requise des copropriétaires présents et représentés en tant que membre du Conseil de Copropriété.

Votes pour	Votes contre	Abstention(s)
6833 quotités	0 quotités	133 quotités

5.2.3 Election propriétaire Patricia Nootens

L'Assemblée Générale nomme à la majorité requise des copropriétaires présents et représentés en tant que membre du Conseil de Copropriété.

Votes pour	Votes contre	Abstention(s)
5904 quotités	764 quotités	298 quotités

5.2.4 Election propriétaire Massuij Philippe

L'Assemblée Générale nomme à la majorité requise des copropriétaires présents et représentés Mr en tant que membre du Conseil de Copropriété.

Votes pour	Votes contre	Abstention(s)
5952 quotités	881 quotités	133 quotités

5.2.5 Election propriétaire Joan Ruiz

L'Assemblée Générale nomme à la majorité requise des copropriétaires présents et représentés Mi en tant que membre du Conseil de Copropriété.

Votes pour	Votes contre	Abstention(s)
6966 quotités	0 quotités	0 quotités

5.2.6 Election propriétaire



L'Assemblée Générale nomme à la majorité requise des copropriétaires présents et représentés le propriétaire : _____ en tant que membre du Conseil de Copropriété.

Votes pour	Votes contre	Abstention(s)
6966 quotités	0 quotités	0 quotités

Dont acte. Aucun autre copropriétaire ne se présente à l'élection lors de l'assemblée.

6. Installation d'un système de cogénération

a. Vote sur le principe (Vote : majorité des 2/3)

Une unité de cogénération produit simultanément de la chaleur et de l'électricité. Cette solution permet de réaliser des économies d'énergie par rapport aux installations de production classiques (chaudières et centrales électriques). Toute la chaleur habituellement perdue lors de la conversion de l'énergie primaire en électricité est récupérée pour chauffer le bâtiment ou pour fournir de l'eau chaude sanitaire. Cela permet d'éviter les pertes en ligne lors du transport à longue distance et de supprimer les coûts de distribution de l'électricité. Il s'agit d'une petite centrale énergétique qui serait installée au niveau de la chaufferie qui produit localement de l'électricité et de la chaleur.

L'accord de l'Assemblée Générale est demandé pour accepter le principe de l'installation d'une unité de cogénération.

Votes pour	Votes contre	Abstention(s)
1794 quotités	3612 quotités	1560 quotités

L'Assemblée Générale vote contre le principe de placer un système de cogénération au sein de la copropriété.

b. Choix du devis (Vote : majorité absolue)

Pour l'installation du système de cogénération des offres ont été demandées auprès de tierces investisseurs qui financent l'installation. La copropriété reçoit une prime annuelle et une réduction sur la consommation d'électricité commune annuelle sans devoir financer l'installation. Un devis de Go4Green a été soumis et a été transmis aux copropriétaires avec l'invitation à la présente réunion. Deux autres devis supplémentaires ont été demandés par le syndic : un n'a pas répondu et le troisième ne propose même pas la moitié de ce que propose Go4Green.

Vu le vote contre au point A ce point n'est pas soumis au vote.

c. Choix entre les propositions du fournisseur Go4Green (Vote : majorité absolue)

Le fournisseur Go4Green propose 2 formules, soit en rente annuelle, soit en réduction unique.

1. Proposition numéro une de Go4Green :

- Rente annuelle de 17.000€ pendant 10 ans au profit de la copropriété
- Réduction de l'électricité commune annuelle en se basant sur la facture annuelle actuelle : 1.119€ par an de réduction
- Prise en charge du surcoût de gaz : 4.606€

Ce qui impliquerait d'effectuer la rénovation de la chaufferie dans 5 ans avec la création d'un fonds de réserve « rénovation chaufferie » qui sera alimenté de 15.000€ par an pendant 5 ans.

2. Proposition numéro deux de Go4Green

- Réduction unique de 78.000€ TVAC sur la facture de rénovation de chaufferie
- Pas de rente annuelle.
- Réduction de l'électricité commune annuelle en se basant sur la facture annuelle actuelle : 1.119€ par an de réduction
- Prise en charge du surcoût de gaz : 4.606€

Ce qui impliquerait d'effectuer la rénovation de la chaufferie dans les années 2024-2025 avec un appel de fonds extraordinaire unique durant l'année 2024 pour financer la rénovation de la chaufferie.

Vu le vote contre au point A ce point n'est pas soumis au vote.

7. Installation d'une pompe à chaleur

La société Go4Green est venue pour présenter leur offre et explique ce qu'est un système de pompe à chaleur.

a. Vote sur le principe (Vote : majorité des 2/3)

La société Go4Green explique les avantages que propose une pompe à chaleur sur le système de chauffage commun.

Cet équipement permet de produire efficacement de la chaleur car il capture les calories présentes naturellement dans l'air. Grâce à cette efficacité, l'immeuble produit mieux son énergie, émet moins de CO2 et permet donc aux propriétaires et occupants de bénéficier de gains financiers.

Votes pour	Votes contre	Abstention(s)
0 quotités	6177 quotités	789 quotités

l'Assemblée Générale vote contre le principe de placer un système de pompe à chaleur ! au sein de la copropriété.

b. Choix du devis (Vote : majorité absolue)

La société Go4Green a remis une proposition, le devis a été envoyé aux copropriétaires avec la convocation pour cette réunion.

Une telle installation coûte 60.840€ en propre investissement, Go4Green propose une collaboration en tierce investissement.

Ceci permet à la copropriété de diminuer de 2057€ annuellement la facture énergétique (basés sur les chiffres actuels de la copropriété).

Après 10 ans la pompe à chaleur reste la propriété du bâtiment.

Vu le vote contre au point A ce point n'est pas soumis au vote.

8. Rénovation de la chaufferie



Au vu de l'âge de la chaudière et des différentes interventions récentes que la copropriété a dû faire sur l'installation, le syndic a peur que la chaudière ne soit plus fonctionnelle très longtemps ou que des frais majeurs arriveraient.

Et pour éviter à ce que tout le monde reste sans chauffage ni eau chaude et devoir faire une Assemblée Générale extraordinaire et par la suite un appel de fonds extraordinaire pour changer l'installation en urgence, le syndic a décidé de prendre les devants et de mettre ce point de vote à cette Assemblée Générale-ci.

a. Vote sur le principe (Vote : majorité des 2/3)

Le syndic a annexé en pièce jointe à la convocation pour cette réunion une offre reçue de la société Elaerts pour un montant de 131.413€ HTVA.

Ce point décide sur le principe si on rénove la chaufferie durant l'année 2025-2026.

A la majorité requise, l'Assemblée Générale vote pour le principe d'effectuer le changement de chaudière durant l'année 2025 ou 2026 (dépendamment à quelle allure avancent les prestataires car changer une chaufferie se fait sur une bonne météo durant plusieurs semaines.

De plus, il faut laisser le temps aux propriétaires de financer ces travaux.)

Votes pour	Votes contre	Abstention(s)
6966 quotités	0 quotités	0 quotités

b. Choix du devis (Vote : majorité absolue)

Pour le moment, le syndic n'a su récolter qu'une seule offre au vu du court terme qu'avaient les fournisseurs pour remettre offre pour ce dossier qui est assez conséquent.

L'Assemblée Générale ne sait pas voter sur ce point vu qu'il n'y a pas assez d'offres disponibles.

c. Financement des travaux (Vote : majorité absolue)

Le syndic propose de mettre un place un fonds de réserve de 25.000 euro pour le financement futur de la rénovation de la chaufferie, payable par un appel de provision.

L'assemblée générale donne son accord à l'unanimité sur cette proposition la provision sera demandée en juin 2024.

Votes pour	Votes contre	Abstention(s)
6966 quotités	0 quotités	0 quotités

9. Rénovation des terrasses proposition du bureau d'études Medori

a. Vote sur le principe (Vote : majorité des 2/3)

Le syndic a annexé à la convocation les 2 offres de l'atelier d'architectes Medori ce pour les terrasses avant et arrière.

A la majorité requise, l'Assemblée Générale vote pour effectuer l'étude des terrasses avant et arrière du bâtiment.

Votes pour	Votes contre	Abstention(s)
6966 quotités	0 quotités	0 quotités

b. Choix du devis (Vote : majorité absolue)

A la majorité requise, l'Assemblée Générale vote pour choisir l'atelier d'architectes Medori et accepte son devis.

Votes pour	Votes contre	Abstention(s)
5649 quotités	0 quotités	1317 quotités

c. Financement (Vote : majorité absolue)

A la majorité requise, l'Assemblée Générale vote pour le financement par les charges courantes.

Votes pour	Votes contre	Abstention(s)
6966 quotités	0 quotités	0 quotités

10. Mise en conformité de l'électricité des parties communes

a. Vote sur le principe (Vote : majorité des 2/3)

Après vérification, l'électricité des parties communes n'est pas conforme et doit être mis en normes.

A la majorité requise, l'Assemblée Générale vote pour le principe de remettre l'électricité des parties communes en conformité.

Votes pour	Votes contre	Abstention(s)
6966 quotités	0 quotités	0 quotités

b. Choix du devis (Vote : majorité absolue)

A la majorité requise, l'Assemblée Générale vote pour donner mandat aux membres du Conseil de copropriété pour choisir le fournisseur pour remettre l'électricité en conformité.

Votes pour	Votes contre	Abstention(s)
6966 quotités	0 quotités	0 quotités

c. Financement (Vote : majorité absolue)

A la majorité requise, l'Assemblée Générale décide de financer la mise en conformité de l'électricité des parties communes via le fonds de réserve.

Votes pour	Votes contre	Abstention(s)
6966 quotités	0 quotités	0 quotités

11. Demande d'installation autorisation qu'un copropriétaire place à ses frais un système d'airco (avec deux trous pour l'échange thermique et l'électricité). (Vote : majorité des 2/3). Avec les conditions suivantes :

- Que le propriétaire qui installe reste responsable de l'étanchéité suite aux travaux

- Que le propriétaire respecte les mesures de l'IBGE pour les nuisances sonores pour les appartements avoisinants et a l'obligation d'éteindre l'installation entre 22h00 et 07h00 du matin.

Ce point a été ajouté par un propriétaire qui souhaitait installer un système d'airco dans son appartement sans qu'une unité extérieure ne soit visible : uniquement 2 trous faits dans la façade.
La proposition a été annexée à la convocation de l'Assemblée Générale.

A la majorité requise, l'Assemblée Générale vote pour le placement de ce genre d'installation avec obligation que les conditions soient respectées :

- Que le propriétaire qui installe reste responsable de l'étanchéité suite aux travaux
- Que le propriétaire respecte les mesures de l'IBGE pour les nuisances sonores pour les appartements avoisinants et a l'obligation d'éteindre l'installation entre 22h00 et 07h00 du matin.

Votes pour	Votes contre	Abstention(s)
6806 quotités	0 quotités	160 quotités

12. Points d'information

- Permis environnement : le syndic s'est renseigné auprès de la commune s'il y avait des permis d'environnement qui étaient en cours car cela étonnait le syndic que pour une résidence de cette taille il n'y ait pas de permis d'environnement (avec les parkings + installation de chauffage de cette puissance.)
Il s'avère qu'il y a un permis qui n'a jamais été renouvelé depuis 2007 pour les parkings.
Le permis pour la chaufferie est toujours valable.
Le syndic ensemble avec l'aide du Conseil de Copropriété fait en sorte de réintroduire une nouvelle demande pour l'obtention du permis (obligatoire)
- Portes d'entrée : la porte en verre au 32 est légèrement inclinée et les portes s'entrechoquent entre elles lors de la fermeture de celles-ci.
Malgré plusieurs prestataires étant venus pour essayer de résoudre le problème, aucune solution ne peut être apportée et il faudra malheureusement changer les portes car le système de pivot n'existe plus. Le syndic a fait un appel d'offres.
- Il est demandé d'étudier l'isolation des façades

13. Évaluation des contrats en cours (Vote : majorité absolue)

Aperçu des fournisseurs actuels :

- Électricité : Luminus
- Eau : Vivaqua
- Assurance : Elitis
- Ascenseur : Entretien : Liftinc - Inspection : ATK
- Entretien alerte incendie : Ansul
- Entretien installation chauffage : Vanbellinghen Mike

- Nettoyage immeuble : M.V.E. & CO
- Entretien portes d'entrée : IV&SD
- Entretien porte de garage : All Access
- Collecte des poubelles : Bruxelles Propreté
- Banque : Belfius

L'Assemblée Générale décide de maintenir les contrats actuels.

La décision est approuvée à majorité:

Votes pour	Votes contre	Abstention(s)
6966 quotités	0 quotités	0 quotités

14. Budget 2024 : provisions charges ordinaires (Vote : majorité absolue)

Le budget fonds de roulement annuel est de €200.500/ an, payable par provisions trimestrielles.

L'Assemblée Générale décide de maintenir le budget annuel.

La décision est approuvée à majorité:

Votes pour	Votes contre	Abstention(s)
6966 quotités	0 quotités	0 quotités

15. Budget 2024: Fonds de réserve (Vote : majorité absolue)

Le fonds de réserve total : 32.913,41€

L'appel de fonds de réserve annuel s'élève à €18.000, payables par provisions trimestrielles.

L'Assemblée Générale décide de maintenir le budget pour le fonds de réserve.

La décision est approuvée à majorité:

Votes pour	Votes contre	Abstention(s)
6966 quotités	0 quotités	0 quotités

Signature du procès-verbal de la séance

La séance est levée à 21 :00

VOTE N° Q 1	10000	VOTE N° Q 1	10000	VOTE N° Q 1	10000	VOTE N° Q 1	10000	VOTE N° Q 1	10000
1.Nomination du Président et du Secrétaire de la séance		2.Approbation des comptes et du bilan exercice 01/01/2023 au 31/12/2023		3.Gestion : 3.1.Décharge du syndic		3.2.Election du syndic		4.Commissaire aux comptes : 4.1.Décharge du commissaire aux comptes	

Nom	Q 1	10000				10000				10000				10000				10000				
		Abst	Oui	Non	Abst	Abst	Oui	Non	Abst	Abst	Oui	Non	Abst	Abst	Oui	Non	Abst	Abst	Oui	Non	Abst	
189			0	0	0		0	0	0		0	0	0		0	0	0		0	0	0	
195			195	0	0		195	0	0		195	0	0		195	0	0		195	0	0	
207			207	0	0		207	0	0		207	0	0		207	0	0		207	0	0	
203			203	0	0		203	0	0		203	0	0		203	0	0		203	0	0	
188			0	0	0		0	0	0		0	0	0		0	0	0		0	0	0	
8			0	0	0		0	0	0		0	0	0		0	0	0		0	0	0	
203			203	0	0		203	0	0		203	0	0		203	0	0		203	0	0	
166			166	0	0		166	0	0		166	0	0		166	0	0		166	0	0	
8			8	0	0		8	0	0		8	0	0		8	0	0		8	0	0	
171			0	0	0		0	0	0		0	0	0		0	0	0		0	0	0	
207			207	0	0		207	0	0		207	0	0		207	0	0		207	0	0	
166			166	0	0		166	0	0		166	0	0		166	0	0		166	0	0	
6			0	0	0		0	0	0		0	0	0		0	0	0		0	0	0	
195			195	0	0		195	0	0		195	0	0		195	0	0		195	0	0	
165			0	0	0		0	0	0		0	0	0		0	0	0		0	0	0	
6			0	0	0		0	0	0		0	0	0		0	0	0		0	0	0	
174			0	0	0		0	0	0		0	0	0		0	0	0		0	0	0	
164			0	0	0		0	0	0		0	0	0		0	0	0		0	0	0	
133			0	0	0		0	0	0		0	0	0		0	0	0		0	0	0	
133			0	0	0		0	0	0		0	0	0		0	0	0		0	0	0	
180			160	0	0		160	0	0		160	0	0		160	0	0		160	0	0	
164			0	0	0		0	0	0		0	0	0		0	0	0		0	0	0	
9			9	0	0		9	0	0		9	0	0		9	0	0		9	0	0	
199			199	0	0		199	0	0		199	0	0		199	0	0		199	0	0	
195			195	0	0		195	0	0		195	0	0		195	0	0		195	0	0	
309			309	0	0		309	0	0		309	0	0		309	0	0		309	0	0	
207			207	0	0		207	0	0		207	0	0		207	0	0		207	0	0	
160			160	0	0		160	0	0		160	0	0		160	0	0		160	0	0	
168			0	0	0		0	0	0		0	0	0		0	0	0		0	0	0	
168			168	0	0		168	0	0		168	0	0		168	0	0		168	0	0	
164			164	0	0		164	0	0		164	0	0		164	0	0		164	0	0	
165			165	0	0		165	0	0		165	0	0		165	0	0		165	0	0	
124			0	0	0		0	0	0		0	0	0		0	0	0		0	0	0	
8			0	0	0		0	0	0		0	0	0		0	0	0		0	0	0	
199			199	0	0		199	0	0		199	0	0		199	0	0		199	0	0	
174			174	0	0		174	0	0		174	0	0		174	0	0		174	0	0	
5			0	0	0		0	0	0		0	0	0		0	0	0		0	0	0	
4			0	0	0		0	0	0		0	0	0		0	0	0		0	0	0	
166			166	0	0		166	0	0		166	0	0		166	0	0		166	0	0	
195			195	0	0		195	0	0		195	0	0		195	0	0		195	0	0	
168			168	0	0		168	0	0		168	0	0		168	0	0		168	0	0	
195			195	0	0		195	0	0		195	0	0		195	0	0		195	0	0	
8			0	0	0		0	0	0		0	0	0		0	0	0		0	0	0	
133			0	0	0		0	0	0		0	0	0		0	0	0		0	0	0	
178			176	0	0		176	0	0		176	0	0		176	0	0		176	0	0	
168			0	0	0		0	0	0		0	0	0		0	0	0		0	0	0	
133			133	0	0		0	0	133		133	0	0		133	0	0		133	0	133	
207			207	0	0		207	0	0		207	0	0		207	0	0		207	0	0	
14			0	0	0		0	0	0		0	0	0		0	0	0		0	0	0	
168			168	0	0		168	0	0		168	0	0		168	0	0		168	0	0	
424			424	0	0		424	0	0		424	0	0		424	0	0		424	0	0	
195			195	0	0		195	0	0		195	0	0		195	0	0		195	0	0	
75			0	0	0		0	0	0		0	0	0		0	0	0		0	0	0	
203			0	0	0		0	0	0		0	0	0		0	0	0		0	0	0	
186			0	0	0		0	0	0		0	0	0		0	0	0		0	0	0	
171			0	0	0		0	0	0		0	0	0		0	0	0		0	0	0	
203			203	0	0		203	0	0		203	0	0		203	0	0		203	0	0	
139			139	0	0		139	0	0		139	0	0		139	0	0		139	0	0	
164			164	0	0		164	0	0		164	0	0		164	0	0		164	0	0	
195			0	0	0		0	0	0		0	0	0		0	0	0		0	0	0	
99			98	0	0		98	0	0		98	0	0		98	0	0		98	0	0	
189			199	0	0		199	0	0		199	0	0		199	0	0		199	0	0	
165			165	0	0		165	0	0		165	0	0		165	0	0		165	0	0	
171			171	0	0		0	171	0		171	0	0		171	0	0		171	0	0	
165			0	0	0		0	0	0		0	0	0		0	0	0		0	0	0	
133			133	0	0		133	0	0		133	0	0		133	0	0		133	0	0	
73			0	0	0		0	0	0		0	0	0		0	0	0		0	0	0	
10000			Total voix	6966	0	0	Total voix	5996	929	141	Total voix	6966	0	0	Total voix	6097	929	0	Total voix	5904	764	298
			%	100,00	0,00		%	86,39	13,61		%	100,00	0,00		%	86,66	13,34		%	88,54	11,46	

Nom	Q 1
189	
165	
207	
203	
168	
8	
203	
166	
8	
171	
207	
166	
6	
195	
165	
8	
174	
164	
8	
133	
6	
160	
164	
9	
199	
195	
309	
207	
160	
168	
168	
164	
165	
124	
8	
199	
174	
5	
4	
166	
195	
168	
195	
8	
133	
176	
168	
133	
207	
14	
168	
424	
195	
75	
203	
166	
171	
203	
139	
164	
195	
98	
199	
165	
171	
165	
133	
73	
10000	

VOTE N°	Q 1	10000
4.2. Election du commissaire aux comptes		

VOTE N°	Q 1	10000
5. Conseil de Copropriété : 5.1 Décharge du conseil de copropriété		

VOTE N°	Q 1	10000
5.2 Election du conseil de copropriété 5.2.1 Election propriétaire Paul Becquavort		

VOTE N°	Q 1	10000
5.2.2 Election propriétaire Martine Boone		

VOTE N°	Q 1	10000
5.2.3 Election propriétaire Patricia Nootens		

Nom	Oui			Non			Abst.					
	Q 1	10000	%	Q 1	10000	%	Q 1	10000	%			
189												
165												
207												
203												
168												
8												
203												
166												
8												
171												
207												
166												
6												
195												
165												
8												
174												
164												
8												
133												
6												
160												
164												
9												
199												
195												
309												
207												
160												
168												
168												
164												
165												
124												
8												
199												
174												
5												
4												
166												
195												
168												
195												
8												
133												
176												
168												
133												
207												
14												
168												
424												
195												
75												
203												
166												
171												
203												
139												
164												
195												
98												
199												
165												
171												
165												
133												
73												
10000	Total voix	5904	764	299	Total voix	6771	195	0	Total voix	5904	764	299
	%	89,64	11,46		%	97,20	2,80		%	89,64	11,46	

Nom	Oui			Non			Abst.					
	Q 1	10000	%	Q 1	10000	%	Q 1	10000	%			
189												
165												
207												
203												
168												
8												
203												
166												
8												
171												
207												
166												
6												
195												
165												
8												
174												
164												
8												
133												
6												
160												
164												
9												
199												
195												
309												
207												
160												
168												
168												
164												
165												
124												
8												
199												
174												
5												
4												
166												
195												
168												
195												
8												
133												
176												
168												
133												
207												
14												
168												
424												
195												
75												
203												
166												
171												
203												
139												
164												
195												
98												
199												
165												
171												
165												
133												
73												
10000	Total voix	5757	1076	139	Total voix	6933	1076	139	Total voix	5904	764	299
	%	84,26	15,76		%	100,00	0,00		%	89,64	11,46	

Nom	Oui			Non			Abst.		
	Q 1	10000	%	Q 1	10000	%	Q 1	10000	%
189									
165									
207									
203									
168									
8									
203									
166									
8									
171									
207									
166									
6									
195									
165									
8									
174									
164									
8									
133									
6									
160									
164									
9									
199									
195									
309									
207									
160									
168									
168									
164									
165									
124									
8									
199									
174									
5									
4									
166									
195									
168									
195									
8									
133									
176									
168									
133									
207									
14									
168									
424									
195									
75									
203									
166									
171									
203									
139									
164									

VOTE N° 1				VOTE N° 1				VOTE N° 1				VOTE N° 1				VOTE N° 1			
10000				10000				10000				10000				10000			
5.2.4 Election propriétaire Massuj Philippe				5.2.5 Election propriétaire Joan Ruiz				5.2.6 Election propriétaire : Mme Mugeni				6. Installation d'un système de cogénération 6)a. Vote sur le principe				6)b. Choix du devis			
Nom	Q 1	Oui	Non	Abst.	Oui	Non	Abst.	Oui	Non	Abst.	Oui	Non	Abst.	Oui	Non	Abst.			
189		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
185		195	0	0	195	0	0	195	0	0	195	0	0	195	0	0			
207		207	0	0	207	0	0	207	0	0	207	0	0	207	0	0			
203		203	0	0	203	0	0	203	0	0	203	0	0	203	0	0			
168		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
8		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
203		0	203	0	0	203	0	0	0	203	0	0	0	0	203	0			
166		166	0	0	166	0	0	166	0	0	166	0	0	166	0	0			
8		8	0	0	8	0	0	8	0	0	8	0	0	8	0	0			
171		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
207		207	0	0	207	0	0	207	0	0	207	0	0	207	0	0			
168		166	0	0	166	0	0	166	0	0	166	0	0	166	0	0			
6		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
195		0	195	0	195	0	0	195	0	0	195	0	0	195	0	0			
165		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
8		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
174		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
164		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
8		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
133		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
6		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
160		160	0	0	160	0	0	160	0	0	160	0	0	160	0	0			
164		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
8		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
199		199	0	0	199	0	0	199	0	0	199	0	0	199	0	0			
195		195	0	0	195	0	0	195	0	0	195	0	0	195	0	0			
309		309	0	0	309	0	0	309	0	0	309	0	0	309	0	0			
207		207	0	0	207	0	0	207	0	0	207	0	0	207	0	0			
160		160	0	0	160	0	0	160	0	0	160	0	0	160	0	0			
168		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
168		168	0	0	168	0	0	168	0	0	168	0	0	168	0	0			
164		164	0	0	164	0	0	164	0	0	164	0	0	164	0	0			
165		165	0	0	165	0	0	165	0	0	165	0	0	165	0	0			
124		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
8		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
199		199	0	0	199	0	0	199	0	0	199	0	0	199	0	0			
174		174	0	0	174	0	0	174	0	0	174	0	0	174	0	0			
5		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
4		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
186		166	0	0	166	0	0	166	0	0	166	0	0	166	0	0			
195		195	0	0	195	0	0	195	0	0	195	0	0	195	0	0			
168		168	0	0	168	0	0	168	0	0	168	0	0	168	0	0			
185		195	0	0	195	0	0	195	0	0	195	0	0	195	0	0			
8		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
133		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
178		176	0	0	176	0	0	176	0	0	176	0	0	176	0	0			
168		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
133		0	0	133	133	0	0	133	0	0	133	0	0	133	0	0			
207		207	0	0	207	0	0	207	0	0	207	0	0	207	0	0			
14		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
168		168	0	0	168	0	0	168	0	0	168	0	0	168	0	0			
424		424	0	0	424	0	0	424	0	0	424	0	0	424	0	0			
195		195	0	0	195	0	0	195	0	0	195	0	0	195	0	0			
75		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
203		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
186		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
171		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
203		203	0	0	203	0	0	203	0	0	203	0	0	203	0	0			
139		0	139	0	139	0	0	139	0	0	139	0	0	139	0	0			
164		164	0	0	164	0	0	164	0	0	164	0	0	164	0	0			
195		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
98		98	0	0	98	0	0	98	0	0	98	0	0	98	0	0			
199		199	0	0	199	0	0	199	0	0	199	0	0	199	0	0			
165		0	165	0	165	0	0	165	0	0	165	0	0	165	0	0			
171		0	171	0	171	0	0	171	0	0	171	0	0	171	0	0			
165		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
133		133	0	0	133	0	0	133	0	0	133	0	0	133	0	0			
73		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
10000	Total voix	5952	881	133	Total voix	6966	0	0	Total voix	6966	0	0	Total voix	1794	3612	1560			
	%	87,11	12,89		%	100,00	0,00		%	100,00	0,00		%	33,19	66,81				

Nom	VOTE N° Q 1 10085				VOTE N° Q 1 10080				VOTE N° Q 1 10060				VOTE N° Q 1 10050				VOTE N° Q 1 10008			
	Abst.	Non	Oui	Abst.	Abst.	Non	Oui	Abst.	Abst.	Non	Oui	Abst.	Abst.	Non	Oui	Abst.	Abst.	Non	Oui	
189																				
185																				
207																				
203																				
168																				
8																				
203																				
166																				
171																				
207																				
166																				
195																				
165																				
8																				
174																				
164																				
8																				
133																				
6																				
160																				
164																				
9																				
199																				
195																				
309																				
207																				
160																				
168																				
168																				
164																				
165																				
124																				
8																				
199																				
174																				
5																				
4																				
166																				
195																				
168																				
185																				
8																				
133																				
176																				
169																				
133																				
207																				
14																				
168																				
424																				
195																				
75																				
203																				
186																				
171																				
203																				
139																				
164																				
195																				
98																				
199																				
165																				
171																				
165																				
133																				
73																				
10000	Total voix	0	6177	789	Ce point n'est pas voté				Total voix	6966	0	0	Ce point n'est pas voté				Total voix	6966	0	0
	%	0,00	100,00						%	100,00	0,00					%	100,00	0,00		

Nom	Q 1	VOTE N° Q 1 10000				VOTE N° Q 1 10000				VOTE N° Q 1 10000				VOTE N° Q 1 10000				VOTE N° Q 1 10000							
		Vote	Oui	Non	Abst.	Vote	Oui	Non	Abst.	Vote	Oui	Non	Abst.	Vote	Oui	Non	Abst.	Vote	Oui	Non	Abst.				
189																									
195																									
207																									
203																									
168																									
8																									
203																									
166																									
8																									
171																									
207																									
166																									
6																									
195																									
165																									
8																									
174																									
164																									
8																									
133																									
6																									
190																									
164																									
9																									
199																									
195																									
309																									
207																									
180																									
168																									
168																									
164																									
165																									
124																									
8																									
199																									
174																									
5																									
4																									
166																									
195																									
168																									
195																									
8																									
133																									
176																									
168																									
133																									
207																									
14																									
168																									
424																									
195																									
75																									
203																									
166																									
171																									
203																									
139																									
164																									
195																									
98																									
189																									
165																									
171																									
165																									
133																									
73																									
10000		Ce point n'est pas voté				Ce point n'est pas voté				Total voix 0 0 0 0				Total voix 0 0 0 0				Total voix 0 0 0 0							
										% 000000 000000				% 000000 000000				% 000000 000000							

Nom	VOTE N° 10000 Q 1				VOTE N° 10000 Q 1				VOTE N° 10000 Q 1				VOTE N° 10000 Q 1				VOTE N° 10000 Q 1			
	9.Rénovation des terrasses proposition du bureau d'études Medori 9)a.Vote sur le principe				9) b.Choix du devis				9)c.Financement				10.Mise en conformité de l'électricité des parties communes 10) a.Vote sur le principe				10)b.Choix du devis			
	Voix	Oui	Non	Abst.	Voix	Oui	Non	Abst.	Voix	Oui	Non	Abst.	Voix	Oui	Non	Abst.	Voix	Oui	Non	Abst.
189																				
195																				
207																				
203																				
168																				
8																				
203																				
166																				
8																				
171																				
207																				
166																				
6																				
195																				
165																				
8																				
174																				
164																				
8																				
133																				
6																				
160																				
164																				
9																				
199																				
195																				
309																				
207																				
180																				
168																				
168																				
164																				
165																				
124																				
8																				
199																				
174																				
5																				
4																				
166																				
195																				
168																				
195																				
8																				
133																				
176																				
168																				
133																				
207																				
14																				
168																				
424																				
195																				
75																				
203																				
186																				
171																				
203																				
139																				
164																				
195																				
98																				
199																				
165																				
171																				
165																				
133																				
73																				
10000																				
	Total voix	6966			Total voix	5649		1917	Total voix	6966			Total voix	6966			Total voix	6966		
	%	100,00	0,00		%	100,00	0,00		%	100,00	0,00		%	100,00	0,00		%	100,00	0,00	



Nom	VOTE N° Q 1 10000				VOTE N° Q 1 10000				VOTE N° Q 1 10000				VOTE N° Q 1 10000				VOTE N° Q 1 10000			
	Oui	Non	Abst.		Oui	Non	Abst.		Oui	Non	Abst.		Oui	Non	Abst.		Oui	Non	Abst.	
	10)c.Financement				11. Demande d'installation autorisation qu'un copropriétaire place à ses frais un système d'airco (avec deux trous pour l'échange thermique et l'électricité). (Vote majorité des 2/3). Avec les conditions suivantes : ...				13.Évaluation des contrats en cours				14 Budget 2024 : provisions charges ordinaires				15 Budget 2024: Fonds de réserve			
189																				
185																				
207																				
203																				
188																				
8																				
203																				
166																				
8																				
171																				
207																				
168																				
6																				
195																				
165																				
6																				
174																				
164																				
8																				
133																				
8																				
160																				
164																				
9																				
199																				
185																				
309																				
207																				
160																				
168																				
168																				
164																				
165																				
124																				
8																				
199																				
174																				
5																				
4																				
186																				
195																				
168																				
195																				
8																				
133																				
178																				
169																				
133																				
207																				
14																				
168																				
424																				
195																				
75																				
203																				
186																				
171																				
203																				
139																				
164																				
195																				
99																				
199																				
165																				
171																				
165																				
133																				
73																				
10000	Total voix 6806 0 0				Total voix 6806 0 160				Total voix 6806 0 160				Total voix 6806 0 160							
	% 100,00 0,00				% 100,00 0,00				% 100,00 0,00				% 100,00 0,00							